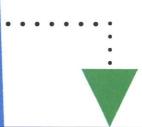
Michel GALAINE

Commissaire aux Comptes Inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de MONTPELLIER

SUR RENDEZ-VOUS



MÉDÉSIS PHARMA S.A.

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 8.720.438 EUROS

SIEGE SOCIAL : L'Orée des Mas « Les Cyprès »

Avenue du Golf

34670 BAILLARGUES

R.C.S. MONTPELLIER: 448 095 521

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

BOULOGNE BILLANCOURT 92100

MONTPELLIER 34000

82, BIS RUE DE PARIS

a 01/55.60.10.11

TELECOPIE 01/55.60.04.21



"Synergie" - Le Millénaire - 770, Rue Alfred NOBEL

2 04/67.22.76.00

TELECOPIE 04/67.22.76.50





RAPPORT SPÉCIAL

MÉDÉSIS PHARMA S.A.

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 8.720.438 EUROS

SIEGE SOCIAL: L'Orée des Mas « Les Cyprès »

Avenue du Golf 34670 BAILLARGUES

R.C.S. MONTPELLIER: 448 095 521

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

- ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Assemblée générale de la société MEDESIS PHARMA,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.



Conventions autorisées et conclues depuis la clôture

Nous avons été avisés des conventions suivantes, autorisées et conclues depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

I. AVENANT A LA CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES A CARACTERE ADMINISTRATIF DU 1^{er} SEPTEMBRE 2020

Avec:

Société FINPACT (RCS Nantes 830 608 154)

Personne concernée :

Monsieur Alexandre LEMOALLE - Membre du Directoire

Nature et objet :

Mission d'accompagnement et support financier

Modalités:

Lors de sa réunion du 23 Février 2021, votre Conseil de Surveillance a autorisé la conclusion d'un avenant à la convention du 1^{er} Septembre 2020 passée avec la société FINPACT, convention qui n'avait alors pas pu faire l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil de surveillance en raison d'une omission à caractère administratif.

Cet avenant avait pour but de fixer la rémunération de la société FINPACT pour le mois de Février 2021 à 10 000 € HT et de fixer au 28 Février 2021 la date de fin de cette convention dont les modalités étaient la fourniture des prestations suivantes :

- préparation de la documentation du dossier d'introduction en bourse ;
- présentation de la société et de l'opération d'introduction en bourse ;
- accompagnement lors de la réalisation de l'opération auprès des différents intermédiaires financiers sous les recommandations d'INVEST SECURITIES ;
- mise en place d'un tableau de bord financier;
- participation au directoire de MEDESIS.

Motifs justifiant de son intérêt pour la société :

Cette convention a permis à la société de bénéficier des compétences et de l'expertise de la société FINPACT pour mener à bien le suivi administratif et financier de la société.

II. CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES A CARACTERE ADMINISTRATIF DU 1er MARS 2021

Avec:

Société FINPACT (RCS Nantes 830 608 154)

Personne concernée :

Monsieur Alexandre LEMOALLE - Membre du Directoire



Nature et objet :

Mission d'accompagnement et support financier

Modalités:

Lors de sa réunion du 23 Février 2021, votre Conseil de Surveillance a autorisé la conclusion en date du 1^{er} Mars 2021 d'une convention par laquelle la société FINPACT fournira pour la période du 1^{er} Mars 2021 au 31 Mars 2022 les prestations suivantes :

- préparation de la documentation pour l'arrêté des comptes au 31/12/2020, 30/06/2021 et 31/12/2021 ;
- coordination et support des missions réalisées par Madame Tessa OLIVATO;
- mise en place d'un tableau de bord financier;
- support financier dans les négociations avec des entreprises stratégiques ;
- coordination des interactions avec EURONEXT en collaboration avec Madame Tessa OLIVATO ;
- accompagnement de la Direction Générale lors des interactions avec les investisseurs.

Pour réaliser ces missions, la société FINPACT percevra un forfait d'honoraires mensuel de 10 000 € HT et un bonus annuel de 50 000 € HT si les capitaux propres sont supérieurs à 53 % du capital social.

Motifs justifiant de son intérêt pour la société :

Cette convention permet à la société de bénéficier des compétences et de l'expertise de la société FINPACT pour mener à bien le suivi administratif et financier de la société.

III. <u>CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES A CARACTERE OPERATIONNEL DU</u> 1er MARS 2021

Avec:

Société ORPHANSE HEALTHCARE (RCS Lyon 810 664 078)

Personne concernée:

Monsieur Alexandre LEMOALLE - Membre du Directoire

Nature et objet :

Mission de soutien opérationnel pour le pilotage des projets de développement de produits pharmaceutiques.

Modalités:

Lors de sa réunion du 23 Février 2021, votre Conseil de Surveillance a autorisé la conclusion en date du 1^{er} Mars 2021 d'une convention par laquelle la société ORPHANSE HEALTHCARE fournira à compter du 1^{er} Mars 2021 et pour une période de 12 mois les prestations suivantes :

- Définition, mise en œuvre et suivi des projets précliniques ;
- Business développement et pilotage des projets de R&D.



Pour réaliser ces missions, la société ORPHANSE HEALTHCARE percevra un forfait d'honoraires mensuel de 14 700 € HT.

Motifs justifiant de son intérêt pour la société :

Cette convention permet à la société de bénéficier des compétences et de l'expertise de la société ORPHANSE HEALTHCARE pour mener à bien le suivi opérationnel projets précliniques et de R&D.

Conventions non autorisées préalablement

En application des articles L. 225-90 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

I. CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES A CARACTERE ADMINISTRATIF DU 1^{er} SEPTEMBRE 2020

Avec:

Société FINPACT (RCS Nantes 830 608 154)

Personne concernée:

Monsieur Alexandre LEMOALLE - Membre du Directoire

Nature et objet :

Mission d'accompagnement et support financier

Modalités:

Votre société a conclu avec la société FINPACT, en date du 1er Septembre 2020, une convention de prestations de services à caractère administratif dont les modalités étaient la fourniture des prestations suivantes :

- préparation de la documentation du dossier d'introduction en bourse;
- présentation de la société et de l'opération d'introduction en bourse ;
- accompagnement lors de la réalisation de l'opération auprès des différents intermédiaires financiers sous les recommandations d'INVEST SECURITIES;
- mise en place d'un tableau de bord financier ;
- participation au directoire de MEDESIS.

Pour réaliser ces missions, la société FINPACT a perçu un forfait d'honoraires de 3 500 € HT par mois.

Cette convention a pris fin le 28 Février 2021 et n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable par votre Conseil de Surveillance en raison d'une omission à caractère administratif.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

I. CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES EN DATE DU 4 DECEMBRE 2014

Personne concernée:

Monsieur Jean Claude MAUREL - Président du Directoire

Nature:

Le 4 Décembre 2014, le Conseil de Surveillance a autorisé la conclusion d'une convention de prestations de services entre votre société et la société MEDESIS PHARMA Inc, société filiale à 100 %.

Montant facturé au cours de l'exercice 00,00 Euros.

II. CONVENTION DE TRESORERIE EN DATE DU 4 DECEMBRE 2014

Personne concernée :

Monsieur Jean Claude MAUREL - Président du Directoire

Nature:

Le 4 Décembre 2014, le Conseil de Surveillance a autorisé la conclusion d'une convention de trésorerie entre votre société et la société MEDESIS PHARMA Inc, société filiale à 100 %.

Dans ce cadre, votre société détient des créances inscrites en compte courant sur la Société MEDESIS PHARMA Inc, pour un montant global au 31 Décembre 2020 de 1 742 084,78 Euros.

Ce compte courant a produit des intérêts au cours de l'exercice sous revue pour un montant global de 8 364,06 Euros.

Fait à MONTPELLIER, le 23 Avril 2021.

Le Commissaire aux Comptes,

Michel GALAINE



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

MÉDÉSIS PHARMA S.A.

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU CAPITAL DE 8.720.438 EUROS

SIEGE SOCIAL : L'Orée des Mas « Les Cyprès »

Avenue du Golf 34670 BAILLARGUES

R.C.S. MONTPELLIER: 448 095 521

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Assemblée générale de la société MEDESIS PHARMA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MEDESIS PHARMA S.A. relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

<u>Informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents</u> <u>sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires</u>

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du conseil de surveillance, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à MONTPELLIER, le 23 Avril 2021.

Le Commissaire aux Comptes,





Annexe 1

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.





COMPTES ANNUELS

SA MEDESIS PHARMA AV DU GOLF LES CYPRES BAT3 L'OREE DES MAS 34670 BAILLARGUES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Brut	Amortissements	Net au	Net au
		et dépréciations	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes	6 137 541	5 911 006	226 536	246 499
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	101 616	97 770	3 846	
Autres immobilisations corporelles	126 122	124 794	1 328	1 776
Immo. en cours, avances & acomptes	1 000		1 000	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 963	1 963	0	0
Autres immobilisations financières	14 615		14 615	20 615
Total	6 382 857	6 135 532	247 324	268 890
ACTIF CIRCULANT Stocks				
Matières premières, approvisionnements	55 644		55 644	26 116
En cours de production	00 044		00 044	20 110
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	277 968	277 968		60 000
Fournisseurs débiteurs				5 070
Personnel	6		6	47
Etat, impôts sur les bénéfices	199 409		199 409	151 840
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	110 785		110 785	56 130
Autres créances	1 807 776	1 742 085	65 691	57 057
Divers			35 55 .	0. 00.
Avances & acptes versés/commandes	5 000		5 000	5 000
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	65 451		65 451	74 767
Total	2 522 040	2 020 053	501 987	436 027
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	88 602		88 602	14 429
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total			88 602	14 429
TOTAL ACTIF	8 993 498	8 155 585	837 913	719 346
TOTAL ACTII	0 333 430			7 19 340

	Net au	Net au
	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	6 539 360	6 003 914
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 400 925	9 810 041
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-18 231 849	-16 304 619
Résultat de l'exercice	-791 106	-1 927 230
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	-2 082 671	-2 417 895
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	520 652	454 960
Provisions pour charges	60 362	25 427
Total	581 014	480 388
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires	219	145
Associés et dettes financières diverses	1 285 570	1 782 266
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	604 694	353 102
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	14 942	44 251
. Organismes sociaux	41 246	105 224
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 508	13 199
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	7 531	4 806
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	353 860	353 860
Total	2 339 570	2 656 853
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	837 913	719 346

COMPTE DE RESULTAT

	du	01/01/2020	%	du	01/01/2019	%	Var. en val. a	nnuelle
	au	31/12/2020	CA	au	31/12/2019	CA	en euros	%
PRODUITS								
Ventes de marchandises								
Production vendue		200 000	100,00		200 000	100,00		
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Autres produits		8 500	4,25		30 387	15,19	-21 886	-72,03
Total		208 500	104,25		230 387	115,19	-21 886	-9,50
CONSOMMATIONS								
Achats de marchandises								
Variations stock (marchandises)								
Achats de matières premières		56 300	28,15		14 421	7,21	41 879	290,40
et d'autres approvisionnements								
Variation de stock (mat. premières)		-29 465	-14,73		-8 900	-4,45	-20 564	-231,06
Autres achats & charges externes		678 854	339,43		363 565	181,78	315 289	86,72
Total		705 689	352,84		369 086	184,54	336 603	91,20
CHARGES								
Impôts, taxes et versements ass.		8 610	4,30		10 366	5,18	-1 757	-16,95
Salaires et traitements		284 998	142,50		341 679	170,84	-56 681	-16,59
Charges sociales		104 171	52,09		131 572	65,79	-27 400	-20,83
Dotations amortissements, dep. et prov.		92 913	46,46		166 881	83,44	-73 968	-44,32
Autres charges		10	0,00		14	0,01	-4	-28,48
Total		490 702	245,35		650 512	325,26	-159 809	-24,57
Résultat d'exploitation		-987 891	-493,95		-789 211	-394,61	-198 680	-25,17
Produits financiers		8 634	4,32		13 088	6,54	-4 454	-34,03
Charges financières		67 234	33,62		454 964	227,48	-387 730	-85,22
Résultat financier		-58 600	-29,30		-441 876	-220,94	383 276	86,74
Quote-part des opérat. en commun								
Résultat courant		-1 046 491	-523,25		-1 231 087	-615,54	184 596	14,99
Produits exceptionnels		64 580	32,29		7 909	3,95	56 671	716,55
Charges exceptionnelles		8 604	4,30		855 892	427,95	-847 288	-98,99
Résultat exceptionnel		55 976	27,99		-847 983	-423,99	903 959	106,60
Participation des salariés								
Impôt sur les bénéfices		-199 409	-99,70		-151 840	-75,92	-47 569	-31,33
Résultat de l'exercice		-791 106	-395,55		-1 927 230	-963,62	1 136 124	58,95

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2020 Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2	NOTES SUF	R L	E BILAN A	СТ	TF .			
	OPTIONS	RE	TENUES					
	Date de première option		Option pour la cen charges	omp	otabilisation à l'actif		Non concerné	
Frais d'acquisition								1
des immobilisations							X	
corporelles et incorporelles								
des titres de participation							X	
des autres titres immobilisés							X	
et des titres de placement								
Frais externes de formation								
nécessaires à la mise en service Coûts d'emprunts activables							X	
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice								
Dépenses de développement								
remplissant les critères d'activation							X	
montant comptabilisé en charges pour l'exercice								
	ACTIF I	MM	OBILISE					
Valeurs brutes	A l'ouvertur	e l	Augmentatio	on I	Diminution		A la clôtur	е
Immobilisations incorporelles				325		431	6 137	
Terrains								
Constructions	· ·							
Installations techniques, matériel e outillage industriels	103	571	4	064	6	020	101	616
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes								
·	138	918	2	249	14	046	127	122
Immobilisations financières		578				000		578
Total	6 393	714	16	639	27	496	6 382	857
Amortissements	A l'ouvertur	е	Augmentation	on	Diminution		A la clôtur	е
Immobilisations incorporelles	5 882	148	28	970		112	5 911	006
Terrains								
Constructions								
Installations techniques, matériel e outillage industriels	103		:	218	6	020	97	770
Autres immobilisations corporelles				941		289		794
Total	6 122	861	30	129	19	421	6 133	569
Dépréciations de l'actif	1	ĺ		1				
2 spi solutiono de i detti	A l'ouvertur	е	Augmentatio	on	Diminution		A la clôtur	е
Immobilisations incorporelles					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Immobilisations corporelles								
Immobilisations financières		963					1	963
Total	1	963					1	963

2 NOT	ES SUR LE BIL	AN ACTIF (suite)		
Frais d'établissement :				
	Valeur nette	Taux amor	tissement	
Frais de constitutionFrais de premier établissement Frais d'augmentation de capital				
Fonds commercial: Hors droit au bail, il s'élève à : Eléments achetés Eléments réévalués Eléments reçus en apport				
	COMPOSANTS ID	ENTIFIES		
	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes	
Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles				
	AMORTISSEM	IENTS		

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Imm	obilisations		Immobilisation	s décomp	osées
	non d	écomposées	St	tructure	cor	nposants
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	10 ANS				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et						
outillage industriels		5 ANS				
Autres immobilisations corporelles		10 ANS				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	26 179	55 644	26 179	55 644
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total	26 179	55 644	26 179	55 644
Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dépréciation des stocks Mat. 1ères, approvisionnements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution 63	A la clôture
•		Augmentation		A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements		Augmentation		A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements En-cours de production de biens		Augmentation		A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services		Augmentation		A la clôture

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce	NEANT
Clients	1
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	14 615		14 615
Actif circulant et charges constatées d'avance.	2 484 547	2 484 547	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	65 691
Disponibilités	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances	277 968			277 968
Autres postes d'actif	1 714 235	27 849		1 742 085
Total	1 992 204	27 849		2 020 053

):	Nomb	re l	\/0	leur nominale
Titres en début d'exercice			3 001 957	va	2,00
Titres émis			267 723		2,00
Titres remboursés ou annulés					
Titres en fin d'exercice			3 269 680		2,00
Provisions :	A l'ouverture	Augmentation	Diminut	ion	A la clôture
Provisions règlementées					
Provisions pour risques & charg	480 388	100 626			581 014
Total	480 388	100 626			581 014
Etat des dettes :	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5	ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	219	219			
Dettes financières diverses	1 282 915	1 282 915			
ournisseurs	604 694	604 694			
Dettes fiscales et sociales	95 227	95 227			
.					
Dettes sur immobilisations					
Autres dettes	356 515	356 515			
	2 339 570	2 339 570	NT		
Autres dettes Produits constatés d'avance Total	2 339 570 ets de commerc	2 339 570 ee: NEA	NT		
Autres dettes Produits constatés d'avance Total Dettes représentées par des eff Dettes financières Fournisseurs	2 339 570 ets de commerc	2 339 570 ee: NEAI 	NT		
Autres dettes Produits constatés d'avance Total Dettes représentées par des eff Dettes financières Fournisseurs Autres dettes	2 339 570 Tets de commerc les postes du b	2 339 570 ee: NEAI 	NT		
Produits constatés d'avance Total Dettes représentées par des eff Dettes financières Fournisseurs Autres dettes Charges à payer incluses dans Emprunts et dettes auprès de Emprunts et dettes financières	ets de commerce les postes du b s établ. de crédit.	2 339 570 ee: NEA			
Produits constatés d'avance Total Dettes représentées par des eff Dettes financières Fournisseurs Autres dettes Charges à payer incluses dans Emprunts et dettes auprès des Emprunts et dettes financières Fournisseurs	ets de commerce les postes du b s établ. de crédit.	2 339 570 ee: NEAI ilan:	219		
Produits constatés d'avance Total Dettes représentées par des eff Dettes financières Fournisseurs Autres dettes Charges à payer incluses dans Emprunts et dettes auprès de Emprunts et dettes financières Fournisseurs Dettes fiscales et sociales	ets de commerce les postes du b s établ. de crédit.	2 339 570 ee: NEAI ilan:	219 147 225		
Produits constatés d'avance Total Dettes représentées par des eff Dettes financières Fournisseurs Autres dettes Charges à payer incluses dans Emprunts et dettes auprès des Emprunts et dettes financières Fournisseurs	ets de commerce les postes du b s établ. de crédit.	2 339 570 ee: NEAI ilan:	219 147 225 52 761		

Dettes garanties par des suretés réelles		Nor	Non recensé	
Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûreté	Valeur i comptab biens do en gara	le de onné
Engagement donnés Intérêts sur emprunts			EANT	
Avals et cautions Autres engagements donné				
Effets escomptés non échus				
			38 364	
Crédit-bail mobilier	oques	No	38 364 on recensé	
Effets escomptés non échus Crédit-bail mobilier Crédit-bail immobilier Locations longue durée Autres engagements récipro	oques	No		
Effets escomptés non échus Crédit-bail mobilier Crédit-bail immobilier Locations longue durée Autres engagements récipro	oques	No		
Effets escomptés non échus Crédit-bail mobilier Crédit-bail immobilier Locations longue durée Autres engagements récipro Engagements reçus Avals et cautions Autres engagements reçus. Autres engagements reçus. introduction de la société MEDESIS PH	atives	No	on recensé	st
Effets escomptés non échus Crédit-bail mobilier Crédit-bail immobilier Locations longue durée Autres engagements récipro Engagements reçus Avals et cautions Autres engagements reçus.	atives JARMA sur la bours ier 2021.	No	on recensé nitiée courant 2020. Elle es	st